



**Solidarité
Laïque**

www.solidarite-laique.org



**Parrainez un
enfant d'Haïti**



Haïti en chiffres

Population : 11 millions d'habitants

Indice de développement humain : 163ème
rang sur 188 Etats classés

Espérance de vie : 63 ans

Taux de mortalité infantile : 48%

Taux d'analphabétisme : 51%

Taux de scolarisation au cycle primaire : 60%

Plus de 90% des écoles sont privées

Le parrainage au centre Roseaux

Le centre se situe à Roseaux, un petit port de pêche du département de la Grande Anse, au sud ouest du pays.

Il concerne des **enfants** et des **jeunes** d'âge scolaire, orphelins ou issus de familles très défavorisées.

L'association partenaire

L'association partenaire locale haïtienne a été créée à l'initiative d'un inspecteur de l'éducation nationale haïtienne désireux d'offrir un avenir aux enfants abandonnés dans les rues de Roseaux. Intitulée "Men Kontre Pou Timoun Rozo" (MKTR) ce qui signifie "les Hommes tous ensemble pour les enfants de Rozo", elle a vu le jour en 2008 avec le soutien de Solidarité Laïque et du Conseil régional du Limousin.

Au départ, le foyer accueillait une vingtaine d'enfants en internat. Depuis, il a diversifié ses activités et est devenu un centre d'accueil polyvalent : centre de loisirs, centre d'alphabétisation pour adultes (70 femmes), centre de formation d'animateurs.. Il accompagne les 47 enfants parrainés.

Principe du parrainage

En s'appuyant sur l'engagement de parrains et de marraines, Solidarité Laïque apporte un soutien à la scolarisation de jeunes enfants pour leur permettre d'acquérir leur autonomie et construire leur avenir.

Soutenir un enfant constitue un engagement à long terme qui peut durer plusieurs années.



Un engagement réciproque

- **Le parrain / la marraine** qui accepte de soutenir un enfant en difficulté s'engage à verser régulièrement **28 euros par mois**, ce qui revient à **9,52 euros par mois** après déduction fiscale. Cette somme finance l'écolage (l'école n'est pas gratuite), les fournitures scolaires, la tenue scolaire, l'alimentation, les dépenses de santé et les frais de suivi.
- L'association haïtienne, partenaire de Solidarité Laïque s'engage à :
 - suivre l'enfant parrainé tant sur le plan personnel que sur le plan scolaire ;
 - donner régulièrement des nouvelles de l'enfant au parrain / à la marraine concerné(e)



L'association est un **collectif de 50 organisations liées à l'école publique, à l'éducation populaire et à l'économie sociale et solidaire**. Elle est reconnue d'utilité publique et bénéficie du label « **Don en confiance** » du comité de la charte.

Pour Solidarité Laïque, l'éducation est non seulement un **droit fondamental** mais la **clé de l'émancipation individuelle, du développement social, culturel et économique**. Elle contribue à bâtir la paix dans le respect des différences.

Grâce aux donateurs et aux bailleurs, nous agissons dans **une vingtaine de pays** et en France pour **lutter contre les inégalités et éduquer à la citoyenneté**.

Le parrainage s'inscrit dans une action globale de Solidarité Laïque en Haïti. Depuis plus de 20 ans, Solidarité Laïque travaille avec les acteurs mobilisés pour l'accès à l'éducation en Haïti : enseignants, communautés éducatives... Le programme parrainage est géré à Solidarité Laïque par une équipe de bénévoles qui en assure le bon fonctionnement.

Contact

Solidarité Laïque

Parrainage Haïti - Roseaux - Eliane Millet

Tél : 01 45 35 35 13 13 - E-mail : parrainage-haiti@solidarite-laique.org

22, rue Corvisart - 75013 Paris

www.solidarite-laique.org



*Les dons versés donnent droit à une réduction d'impôt égale à **66 % des versements**.*